



# **BOLLETTINO**

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0565

Sabato 11.11.2006

## **INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALLA III CONFERENZA DI ESAME DELLA "CONVENZIONE SULLA PROIBIZIONE O RESTRIZIONE DELL'USO DI CERTE ARMI CONVENZIONALI CHE POSSONO ESSERE CONSIDERATE ECCESSIVAMENTE DANNOSE O AVERE EFFETTI INDISCRIMINATI" (CCW)**

INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALLA III CONFERENZA DI ESAME DELLA "CONVENZIONE SULLA PROIBIZIONE O RESTRIZIONE DELL'USO DI CERTE ARMI CONVENZIONALI CHE POSSONO ESSERE CONSIDERATE ECCESSIVAMENTE DANNOSE O AVERE EFFETTI INDISCRIMINATI" (CCW)

Il 7 novembre scorso S.E. Mons. Silvano Maria Tomasi, Osservatore Permanente presso l'Ufficio delle Nazioni Unite e le Istituzioni specializzate a Ginevra, ha preso la parola durante la III Conferenza di Esame degli Stati Parte alla "Convenzione sulla proibizione o restrizione dell'uso di certe armi convenzionali che possono essere considerate eccessivamente dannose o avere effetti indiscriminati" (CCW), in programma a Ginevra dal 7 al 17 novembre 2006.

Pubblichiamo di seguito l'intervento di S.E. Mons. Silvano Maria Tomasi:

### **● INTERVENTO DI S.E. MONS. SILVANO MARIA TOMASI**

Monsieur le Président!

C'est avec beaucoup de satisfaction que la délégation du Saint-Siège salue votre élection à la présidence et exprime son appréciation pour le remarquable travail de préparation que vous avez effectué, avec votre équipe, pendant de longues semaines. Votre succès est le succès de tous. Le Saint-Siège fera tout son possible pour soutenir vos efforts et sortir de cette Conférence d'examen avec des résultats tangibles pour les hommes et les femmes, pour toutes les populations affectés par les guerres et les conflits.

Le succès que nous devrions viser, Monsieur le Président, sera mesuré par l'impact que nos décisions auront sur la vie de tous les jours d'un certain nombre de personnes dans les zones de conflits. Les différents points de l'ordre du jour sont intimement liés. L'universalisation de la Convention, le respect des obligations contractées, le programme de parrainage et la mise en œuvre scrupuleuse des accords adoptés par les différents protocoles annexés à la Convention devraient constituer une unité, non seulement théorique et logique, mais surtout un engagement commun de tous les Etats Parties. Dans le domaine des conflits armés et de leurs cortèges de

misère et de souffrance, il n'y a pas des gagnants et des perdants. Ou bien on gagne tous ou bien c'est l'échec de tous. L'histoire ancienne et récente ne cessent de le montrer. Ce qui semble aujourd'hui une victoire se révélera demain une défaite.

Monsieur le Président!

La CCW, malgré ses limitations et ses échecs, ne cesse de rendre des services inappréciables pour réduire, sinon éliminer, les effets inhumains de certaines armes. Cette Convention devrait garder son caractère dynamique, évolutif et flexible. Il serait dommageable et artificiel de réduire cette Convention et ses protocoles à ce qui a été réalisé jusqu'à présent. Des armes nouvelles sont conçues et produites. Il est important qu'une réflexion et des négociations accompagnent la réalité militaire afin de s'assurer que ces nouvelles armes respectent les critères imposés par la Convention et ses protocoles et voir s'il n'y a pas lieu de négocier de nouveaux instruments là où les accords existants ne répondent plus aux nouvelles réalités militaires.

Dans cette optique, le Saint-Siège se félicite de la négociation, de l'adoption et de l'entrée en vigueur du protocole V même s'il regrette que le texte ne soit pas plus incisif et plus adapté aux différentes situations catastrophiques générées par les restes explosifs de guerre. Il est maintenant du devoir des Etats Parties de rendre ce protocole utile, efficace et opérationnel.

L'adoption du Protocole V ne devrait pas nous détourner d'autres urgences. Les mines autres que les mines antipersonnel continuent à poser des problèmes humanitaires graves pour de multiples populations, pour les opérations de maintiens de la paix et pour les organisations humanitaires actives sur le terrain pendant et après les conflits. Le Saint-Siège espère qu'un accord substantiel et robuste sur un nouveau protocole sera possible avant la fin de cette Conférence.

Monsieur le Président!

Une conférence d'examen ne regarde pas seulement le passé et le présent mais devrait aussi se tourner vers l'avenir. Sinon elle risque de se figer et de se disqualifier. Dans un monde si changeant, notamment sur le plan des technologies et de leurs applications militaires, la CCW a le devoir d'examiner la nature et l'utilisation de certaines armes. Même si on ne veut pas faire de la CCW un forum permanent et doté d'une organisation permanente, il n'est ni possible ni souhaitable d'exclure de nouvelles négociations.

Le Saint-Siège a déjà, à plusieurs reprises, souhaité amorcer des négociations sur la question des sous munitions qui posent un problème humanitaire grave pendant et après les conflits. Pour cela, nous espérons que la Conférence d'examen adoptera un mandat spécifique de négociation sur cette question. La CCW ne peut pas se désintéresser d'un problème si grave et qui sera de toute façon abordé, tôt ou tard, dans un cadre ou dans un autre. Nous devons cela aux victimes d'hier et d'aujourd'hui et aux victimes potentielles de demain. En attendant que ces négociations puissent aboutir à des solutions adaptées et efficaces, le Saint-Siège appelle, encore une fois, à un moratoire sur l'utilisation des sous munitions.

Dans le contexte du développement technologique et la production de nouveaux systèmes d'armes, un examen approfondi de la question des armes à laser s'impose.

Monsieur le Président!

Les défis posés à la CCW sont considérables mais les Etats Parties ont les moyens de les relever si la volonté politique existe chez les uns et les autres et si les intérêts des populations les plus vulnérables sont pris en considération. Est-ce que la sécurité légitime des Etats ne peut pas être assurée sans mettre en danger la vie et le développement de larges populations ? La guerre et les conflits sont toujours, même en dernier recours, un échec. Il ne faudrait pas ajouter à l'échec l'irréparable. La CCW devrait respecter sa vocation de gardienne d'un reste d'humanité dans des situations de violences et de souffrance. Cette Conférence d'examen est l'occasion pour rappeler l'objectif fondamental de la CCW et d'en tirer les conséquences pratiques. La signification et la

pertinence de la CCW sont à ce prix.

Je vous remercie Monsieur le Président!

[01602-03.02] [Texte original: Français]

---